



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

urgences

Question au Gouvernement n° 2174

Texte de la question

URGENCES

M. le président. La parole est à Mme Josiane Corneloup.

Mme Josiane Corneloup. Ma question s'adresse à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Madame la ministre, vous affirmiez en avril que la grève aux urgences de plusieurs hôpitaux n'était pas due aux conditions de travail. Aujourd'hui, la moitié des services publics d'urgences sont en grève. Acculée par la colère croissante des personnels soignants, vous présentez en catastrophe un plan en trompe-l'œil, qui n'est pas à hauteur de la situation, extrêmement tendue, de nos hôpitaux.

M. Pierre Cordier. Elle a raison !

Mme Josiane Corneloup. Loin de débloquer de nouveaux crédits, vous financez les douze mesures, bien floues, contenues dans votre plan – pour un total de 754 millions d'euros sur trois ans – en redéployant des moyens budgétaires déjà existants, prélevés sur d'autres services.

M. Patrick Hetzel. Eh oui !

Mme Josiane Corneloup. On va donc déshabiller Pierre pour habiller Paul : on est loin de ce que vous annoncez comme une refondation des urgences.

La situation intenable que nous connaissons aujourd'hui appelle de repenser l'hôpital dans sa globalité. Or vous ne répondez pas aux demandes des personnels...

M. Maxime Minot. Comme d'habitude !

Mme Josiane Corneloup. ...qui, depuis six mois, appellent à un moratoire sur la fermeture des lits, la revalorisation de leurs salaires et, surtout, l'augmentation des effectifs, condition d'une prise en charge satisfaisante des patients.

M. Maxime Minot. Il n'y a pas de nouveaux crédits !

Mme Josiane Corneloup. Sur aucun de ces points vous n'apportez de réponse satisfaisante, si bien que le conflit risque de s'enliser.

Votre plan ne remédie en rien à la désertification médicale que nous déplorons tous. Sans un nombre suffisant

de médecins, comment mettre en œuvre le service d'accès aux soins que vous entendez créer afin de répondre vingt-quatre heures sur vingt-quatre aux demandes de soins des Français et de les orienter opportunément ?

L'annonce de votre plan a provoqué une grande déception chez l'ensemble des personnels de santé, qui ne comprennent pas votre obstination à ignorer l'existence des problèmes qu'ils rencontrent chaque jour. Ils se sentent, à juste titre, délaissés et méprisés.

Madame la ministre, quand allez-vous enfin entendre les appels de ces milliers de professionnels qui ne désirent qu'une chose, sauver l'hôpital et notre système de santé ? Quand allez-vous enfin prendre les mesures indispensables à une réelle réforme structurelle de nos hôpitaux, auxquels tous les Français sont attachés ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Il y a tout juste deux mois – et vous étiez alors présente –, l'Assemblée nationale a voté une transformation en profondeur de notre système de santé...

M. Fabien Di Filippo. Bla bla !

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...destinée à prendre en compte les difficultés croissantes que rencontrent nos concitoyens pour accéder aux soins.

Le plan « ma santé 2022 » faisait le constat d'un système cloisonné, marqué par la faible coopération entre les professionnels de santé, et où l'hôpital était le réceptacle des dysfonctionnements. Or, à l'hôpital, ce sont avant tout les urgences qui font les frais des difficultés d'accès aux soins : ce constat est partagé par tous. Passé de 10 à 20 millions en l'espace de dix ans, le nombre de passages aux urgences a doublé ; cette évolution ne reflète pas tant une augmentation des infarctus qu'une réelle difficulté de nos concitoyens à obtenir une consultation sans rendez-vous.

Le plan présenté hier devant l'ensemble des professionnels de santé – qu'ils soient libéraux, hospitaliers, médicaux ou paramédicaux – et les fédérations hospitalières concernées propose des solutions et un traitement de fond...

M. Pierre Cordier. De nouveaux crédits ?

M. Fabien Di Filippo. D'où vient l'argent ?

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...à une fièvre largement exprimée – à juste titre – par les professionnels de ces services, qui vivent au quotidien l'afflux de malades, les incivilités, l'impatience de nos concitoyens, et éprouvent des difficultés à exercer leur métier dans des conditions favorables.

L'ensemble des mesures proposées – j'aurai l'occasion d'y revenir – visent à traiter la maladie, et non le symptôme.

M. Pierre Cordier. Des crédits !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Le symptôme, aujourd'hui, c'est trop de passages aux urgences, trop de pression sur les professionnels, trop de difficultés pour accéder à des lits d'aval.

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2174

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 septembre 2019](#)